

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 1137 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances .

n° 1137

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
3 décembre 1937

Numéro JO
n° 493 du 31/12/1937

Date du numéro
31 décembre 1937

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1^{er}. — Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances : 1° Le décret du 3 novembre 1937 modifiant le décret du 2 mars 1910 portant règlement sur la solde et les allocations accessoires des fonctionnaires, employés et agents des services coloniaux; 2° Le décret du 9 novembre 1937 modifiant le décret du 14 octobre 1936 relatif aux engagements par contrat. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

PIERRE-ALYPE.